

Le projet de la toiture solaire est aujourd'hui reporté par les pompiers.

Aujourd'hui il ne savent pas encore éteindre un feu sous des panneaux solaires sans recevoir de petites décharges électriques.

Si ce frein n'existait pas votre toiture entière vous serait proposée photovoltaïque.

L'électricité vous serait rachetée à un prix bien moins élevé que le prix d'achat actuel mais la surface produira une quantité bien plus élevée : 4 à 5 fois plus.

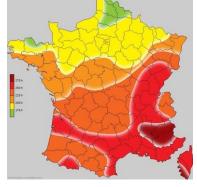




Le compteur électrique de rachat se loue à l'année et il faut que les ventes soient plus élevées que ce loyer.

C'est ainsi que pour de petites installations vos excédent ne sont pas rachetés.

Tout pourrait alors se regrouper sur une seule facture qui serait proche de zéro mais selon votre consommation et l'ensoleillement mensuel.





Le raccordement au réseau reste indispensable à la fois pour gérer vos excédent mais aussi vos insuffisances et les besoins publics.

> Alexandre cathala www.economiste-cathala.fr 04 67 000 396